

ÉDITORIAL JEAN-PAUL BOMBAERTS

Le contribuable se sent berné par le tax shift

Pressé comme un citron

Le plein de carburant bientôt plus cher. La facture d'électricité plus chère. Le paquet de cigarettes plus cher. Les sodas soumis à une taxe spéciale. Le précompte sur l'emprunt populaire porté de 15 à 27%. Et on en passe...

Le Belge a de nouveau l'impression d'être pressé comme un citron. Et celui qui a voté à droite dans l'espoir de payer moins d'impôts risque de la trouver saumâtre. Sauf que dans le cas qui nous préoccupe, ces opérations interviennent dans le cadre d'un tax shift. Or un tax shift, faut-il le rappeler, ce n'est pas un «tax lift». C'est un glissement fiscal. Les nouvelles recettes sont là pour compenser l'allègement du coût du travail, censé relancer la compétitivité et la création d'emploi. Jusque-là, tout semble

Faut-il vraiment réduire le coût salarial d'un informaticien, sachant qu'il s'agit déjà d'une denrée rare sur le marché de l'emploi?

parfaitement cohérent et ceux qui se plaignent n'ont pas compris le but de la manœuvre. Et encore, ils peuvent s'estimer heureux que le gouvernement n'ait pas osé aborder ces vieux tabous que sont les revenus immobiliers, les voitures de société ou les plus-values sur actions. Pas touche!

Et pourtant, ils n'ont pas tort de se montrer quelque peu inquiets. Car si le contribuable est certain de payer plus d'impôts, rien ne garantit pour l'instant que l'emploi en sortira gagnant pour autant. L'idée est de provoquer un choc de compétitivité en réduisant de 33 à 25% les cotisations patronales. Fort bien, mais faut-il vraiment réduire le coût salarial d'un informaticien ou d'un ingénieur, sachant qu'il s'agit déjà de denrées rares sur le marché de l'emploi? On voit d'ici pointer les effets d'aubaine. En outre, les emplois faiblement qualifiés, les plus visés par les délocalisations et licenciements, bénéficient déjà, dans bien des cas, de cotisations patronales inférieures à 25%. Ils ne tireront dès lors aucun bénéfice du tax shift dans sa mouture actuelle. On le voit, le gouvernement doit encore convaincre que son objectif est réellement de favoriser l'emploi et non d'offrir un chèque en blanc aux employeurs. À défaut, le contribuable aura à juste titre l'impression d'être le dindon de la farce.